



G E O[®]
SPECIALTY CHEMICALS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

Date de révision: 2012-11-02

Version: 3.04

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TRIMETHYLOLETHANE All Grades TECHNICAL, GRANULAR, BRIQUETTES, PURE
Code du produit: 3106T 1
Synonymes: TRIMET®; TME; 1,1,1-Trimethanoléthane;
1,1,1-Trimethyloléthane.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée: Intermédiaire de procédé
Utilisations déconseillées: Pas d'information disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

GEO Specialty Chemicals, Inc.
2409 N. Cedar Crest Blvd.
Allentown, PA 18104-9733, États-Unis
1-800-289-3015
Horaire : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 EST (Eastern
Standard Time = Heure normale de l'Est [HNE])

Représentant exclusif:

GEO Specialty Chemicals UK Ltd
Charleston Road, Hardley, Hythe
Southampton, Hampshire SO45 3ZG
United Kingdom
Phone: +44 (0)23 80894666
Fax No: +44 (0)23 80243113
Horaire : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 GMT (Greenwich
Mean Time = Temps moyen de Greenwich [TMG])

Déclaration responsabilité: Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:
safety-data-sheet-fp@geosc.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence : BIG, Technische Schoolstraat 43A, B-2240 Geel, Belgique
tel.: +32-14-58.45.45, fax: +32-14-58.35.16

Europe: 112

2. Identification des dangers

2,1 Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

Indication de danger Xi - Irritant

Classification

Phrase(s) de risque:

R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Phrase(s) de sécurité:

S22 - Ne pas respirer les poussières

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S38 - En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

2,2 Éléments d'étiquetage

Classification



Mention d'avertissement: ATTENTION

Mentions de danger:

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence:

P261 - Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols
 P264 - Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée, après manipulation
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
 P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
 P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
 P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 P405 - Garder sous clef
 P501 - Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée

Classification**Phrase(s) de risque:**

R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Phrase(s) de sécurité:

S22 - Ne pas respirer les poussières
 S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
 S38 - En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
 S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

2,3 Autres informations:

3. Composition/informations sur les composants

3,1 Substances**3,2 Mélanges**

Nom Chimique	N° EINECS:	Pour cent en poids	Classification (67/548)
Triméthyloléthane 77-85-0	201-063-9	>95	non applicable

Nom Chimique	Classification (Règ. 1272/2008)	UE - Substances dangereuses (annexe I) - Informations administratives	Numéro d'Enregistrement REACH:
Triméthyloléthane 77-85-0	Pas d'information disponible	non applicable	Pas d'information disponible

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

4. Premiers Secours

4,1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau pendant 20 minutes au moins, en prenant soin d'écarter les paupières pour bien rincer toute la surface des yeux. Il est capital d'effectuer le rinçage en l'espace d'une minute pour obtenir une efficacité maximale. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer immédiatement la peau avec une grande quantité d'eau et de savon pendant 15 minutes au moins. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Consulter un médecin en cas d'irritation.

Ingestion:

Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, dégager les voies respiratoires. Consulter un médecin. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Inhalation:

En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur. En cas d'arrêt respiratoire, recourir à la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. En cas de difficulté à respirer, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux:

Pas d'information disponible

Condition médicale aggravée:

Troubles oculaires, cutanés ou respiratoires préexistants.

4,3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Avis aux médecins:

Traiter de façon symptomatique

5. Mesures De Lutte Contre L'incendie

5,1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse ou produit chimique sec.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Pas d'information disponible

5,2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger particulier:

Éviter de créer des concentrations de poussières explosives. Risque d'explosion de poussière à l'état de poudre cristalline fine

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

La mise à la masse électrique de l'équipement est exigée lors de la manipulation de poudres pour éviter tout risque d'explosion de poussières.

Procédures de lutte contre l'incendie :

Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pulvérisée après extinction du feu.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de Précautions Personnelles:

Utiliser un équipement de protection individuel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas permettre d'entrer dans l'égout, ou les eaux de surface et sous-surface

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage:

Nettoyer immédiatement les déversements. Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Les solutions renversées sont extrêmement glissantes. Veiller à une ventilation adéquate.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques

7. Manipulation Et Stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils de prudence:

Attention

Peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et de l'appareil respiratoire

Destiné exclusivement à l'usage industriel

Conseils pour une manipulation sans danger:

Éviter de générer et de respirer des poussières

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate

Dans les lieux où des poussières sont susceptibles d'être générées, utiliser une protection respiratoire

Laver soigneusement après manipulation

L'équipement de transport et de traitement doit être anti-étincelle, raccordé électriquement et mis à la terre

Ne pas ingérer

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage:

Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes, des étincelles et autres sources d'inflammation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres lignes directrices:

Pas d'information disponible

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition:

Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:

En cas de risque d'éclaboussement, il convient de porter des lunettes anti-éclaboussures ou un masque.

Protection des mains:

Il convient de porter des gants résistants aux agents chimiques adaptés.

Protection respiratoire:

Il convient de porter une protection respiratoire adéquate lorsque les contrôles d'ingénierie ne suffisent pas à fournir une protection contre l'exposition par inhalation à des niveaux supérieurs aux limites d'exposition indiquées.

Autres données de protection individuelle :

Des bassins oculaires et douches de sécurité doivent être facilement accessibles.

Mesures d'hygiène:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Pas d'information disponible

9. Propriétés Physiques Et Chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Granules à écoulement libre ou briquettes
Couleur:	blanc
Aspect:	Pas d'information disponible
Odeur:	inodore
Seuil olfactif:	Pas d'information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques:</u>
pH:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Point de fusion/point de congélation:	180 °C / 356 °F	Pas d'information disponible
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Point d'éclair:	150 °C / 302 °F	PMCC
Taux d'évaporation:	4.2	Pas d'information disponible
Inflammabilité (solide, gaz):	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air:		
limite d'inflammabilité supérieure:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
limite d'inflammabilité inférieure:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Pression de vapeur:	< 1 mm Hg	Pas d'information disponible
Densité de vapeur:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Densité relative:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Hydrosolubilité:	soluble	Pas d'information disponible
Solubilité ds solvant:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible

Température de décomposition:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Viscosité, cinématique:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Viscosité, dynamique:	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Densité à 20 °C :	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible
Masse volumique apparente à 20 °C:	48.6 lb/ft ³	Pas d'information disponible

9.2 Autres informations:

Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
Point de ramollissement	Pas d'information disponible
Poids moléculaire:	120.2
Contenu en composés organiques volatils (COV):	Pas d'information disponible
Matières volatiles, %	Pas d'information disponible

10. Stabilité Et Réactivité

10.1 Réactivité

Réactivité:
Pas d'information disponible

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique :
Stable dans les conditions normales de manipulation, d'utilisation et de transport.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse :
aucun dans les conditions normales d'utilisation

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter:
aucun(e)

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter:
Agents oxydants
Acides
Aldéhydes
Isocyanates

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:
Monoxyde et dioxyde de carbone.

11. Informations Toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit:

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou divulguées le concernant.

Inhalation:

Les poussières générées par ce produit sont irritants pour les voies respiratoires.

Contact avec les yeux:

Peut provoquer une légère irritation oculaire.

Contact avec la peau:

Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée

Ingestion:

Faible toxicité par cette voie.

Données sur la toxicité aiguë :

DL50 voie orale aiguë (mg/kg) : >5000 (RAT)
DL50 voie cutanée aiguë (mg/kg) : Aucun à notre connaissance
CL20 Inhalation aiguë (mg/l) : Aucun à notre connaissance

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Triméthyloléthane 77-85-0	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible	Pas d'information disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Irritation légère de la peau

Domage/irritation de l'œil:

Irritant pour les yeux

Sensibilisation:

Pas d'information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Pas d'information disponible

Cancérogénicité:

Pas d'information disponible

Toxicité pour la reproduction:

Pas d'information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Système respiratoire

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Pas d'information disponible

Danger par aspiration:

Pas d'information disponible

12. Informations Écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson	LC 50: >100 mg/L, 96 hrs.; analogous material
Toxicité aiguë pour les crustacés	EC 50: >1,000 mg/L (96 hrs)- analogous material
Toxicité pour les algues	Pas d'information disponible

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Triméthyloléthane 77-85-0	non déterminé	non déterminé	non déterminé

12.2 Persistance et dégradabilité:

Persistance et dégradabilité:

Ce produit est facilement biodégradable
99% (Test de Zahn-Wellen) ; DCO= 1620 mg/g – produit analogue

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation:

Pas d'information disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité:

Pas d'information disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Évaluation PBT et vPvB:

Pas d'information disponible

12.6 Autres effets néfastes

Autres informations:

Aucune autre étude écologique n'a été réalisée sur ce produit.

13. Considérations Relatives À L'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination:

Étant donné que les conteneurs vides conservent des traces du produit, il convient de respecter toutes les précautions indiquées sur l'étiquette à l'égard des risques. Ne pas éliminer de solutions contenant ce produit dans des canalisations d'égouts. Mettre le produit au rebut dans une décharge pour produits chimiques ou incinérer conformément à la réglementation locale, régionale et fédérale en vigueur.

No de déchet suivant le CED : 07.01.99 déchets non spécifiés ailleurs

14. Informations relatives au transport

DOT (US) non réglementé

14.1 No ONU:

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

14.3 Classe de danger

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Numéro tarifaire harmonisé : 2905.49

RID non réglementé

14.1 No ONU:

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

14.3 Classe de danger

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADN non réglementé

14.1 No ONU:

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

14.3 Classe de danger

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ICAO/IATA non réglementé

14.1 No ONU:

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

14.3 Classe de danger

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG/IMO non réglementé

14.1 No ONU:

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

14.3 Classe de danger

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Pas d'information disponible

15. Informations Réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Suisse - Classification des substances toxiques :

Pas d'information disponible

Potentiel de destruction de l'ozone:

négatif

Évaluation de la sécurité chimique:

Non applicable

Inventaires internationales**Inventaire australien des substances chimiques :**

Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire australien des substances chimiques.

LIS canadienne :

Tous les constituants de ce produit sont répertoriés sur la liste intérieure des substances du Canada.

LES canadienne :

Certains des constituants de ce produit ne sont pas répertoriés sur la liste extérieure des substances du Canada.

Inventaire chinois des substances chimiques :

Toutes les composantes de ce produit sont énumérées sur l'Inventaire chimique chinois.

N° EINECS:

Tous les constituants de ce produit sont inscrits sur la liste EINECS, ou ils sont exemptés de l'obligation de notification.

No. ELINCS:

Aucun des constituants de ce produit n'est inscrit sur la liste ELINCS.

Inventaire japonais des substances chimiques :

Tous les constituants de ce produit sont repris sur l'inventaire JPENCS.

Inventaire coréen des substances chimiques :

Tous les constituants de ce produit sont repris sur la liste des substances chimiques de la Corée.

Inventaire philippin des substances chimiques :

Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire philippin.

Statut dans l'inventaire TSCA américain :

Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire TSCA américain ou sont exemptés de notification.

Légende**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques**TSCA** - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pas d'information disponible

16. Autres Informations**Numéro de référence:** 3106T 1**Date de révision:** 2012-11-02**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3:**

R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3:

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Informations supplémentaires :

aucun(e)

Clause de non-responsabilité:

Les informations présentées dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes, dans la mesure de nos connaissances, informations et bonne foi à la date de la publication. Les informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une mise au rebut et une libération en toute sécurité et ne sont pas censées représenter une garantie ou une indication de qualité. Les informations ne se rapportent qu'au produit spécifique indiqué et ne sont pas valables pour un éventuel produit utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un quelconque procédé, sauf indication dans le texte.